

Mise en place du menu végétarien en restauration scolaire

Formation organisée par l'Association Française des Diététiciens Nutritionnistes

Paris, les 11 et 12 mars 2021
au Siège AFDN, 35 allée Vivaldi 75012 PARIS

Ouvert aux Diététiciens enregistrés au répertoire ADELI, adhérents ou non à l'AFDN

Attention, l'AFDN se réserve la possibilité de faire cette formation en visioconférence si les contraintes sanitaires ne permettent pas de faire la formation en présentiel.

Intervenant

Emilie CAPELLI
Diététicienne Nutritionniste

Objectifs de la formation

- Objectif 1 : Maîtriser les aspects réglementaires de l'introduction des menus végétariens en restauration scolaire
- Objectif 2 : Caractériser les différentes sources de protéines des aliments et les approvisionnements.
- Objectif 3 : Concevoir des plans alimentaires et des menus conformes aux exigences réglementaires. Analyser les densités nutritionnelles et les compositions des produits et des recettes.
- Objectif 4 : Faciliter l'expérimentation par une communication adaptée.
- Objectif 5 : Mettre en place les outils d'évaluation de l'expérimentation

Programme

Horaires : 9h30/12h30 – 13h30/17h30

1^{ère} journée de formation

Matinée : Cadre réglementaire

- La loi EGALIM, les objectifs de la loi
- Les recommandations du groupe nutrition du Conseil National de la Restauration Collective
- Le PNNS 4, les nouveaux repères nutritionnels pour les enfants.

Après-midi : Alimentation et environnement

- Les caractéristiques des modes alimentaires : végétarien, végétalien, flexitarien.
- La consommation des différentes sources de protéines.
- La production française d'aliments sources de protéines végétales
- Les chiffres du gaspillage alimentaire
- La notion du cycle de vie des aliments

2^{ème} journée de formation

Matinée : Mise en œuvre d'une offre alimentaire végétarienne

- L'élaboration des plans alimentaires conformes aux exigences de fréquence.
- Le choix des produits et des recettes, l'analyse critique de la densité nutritionnelle et de la composition.

Après-midi : Stratégie pour une mise en place réussie

- L'accompagnement de la mise en œuvre du plan de diversification des sources de protéines.
- La formation et l'information des équipes du service restauration.
- La communication en direction des élus territoriaux, des agents de la collectivité, des familles et des convives.
- Le suivi de l'expérimentation, le choix des indicateurs.

Mise en place du menu végétarien en restauration scolaire

Formation organisée par l'Association Française des Diététiciens Nutritionnistes



Lieu : Siège de l'AFDN - 35 Allée Vivaldi - 75012 PARIS

Attention, l'AFDN se réserve la possibilité de faire cette formation en visioconférence si les contraintes sanitaires ne permettent pas de faire la formation en présentiel.

Date et Horaires : les 11 & 12 mars 2021 : 9h30/12h30 – 13h30/17h30

Public ciblé : Ouvert à tout Diététiciens enregistrés au répertoire ADELI, adhérents ou non à l'AFDN.

Intervenante :

Emilie CAPELLI
Diététicienne Nutritionniste

Tarif :

- Prise en charge financière personnelle par l'adhérent à jour de cotisation 2020/2021 : **505 euros ttc**
- Prise en charge financière par un tiers payeur ou un non adhérent : **620 euros ttc**

Pour les participants non adhérents merci de joindre la copie du diplôme BTS ou DUT Diététique

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée et seront closes lorsque la capacité maximale sera atteinte.

L'AFDN est organisme de formation déclaré sous le n° 11 7537118 75.

[Retrouvez sur le site toutes les modalités d'une inscription à une formation AFDN.](#)

Toute confirmation d'inscription est envoyée par mail au plus tard 15 jours avant la formation

Toute annulation doit être communiquée par écrit 7 jours avant la formation par mail afdn@afdn.org

PAIEMENT EN LIGNE → Inscrivez-vous via la plateforme HELLOASSO en suivant le lien ci-dessous :

<https://www.helloasso.com/associations/afdn/evenements/mise-en-place-du-menu-vegetarien-en-restauration-scolaire-mars-2021-paris>

 **helloasso** HelloAsso est une plateforme de paiement 100% sécurisée

Mais si vous choisissez de payer **par chèque** ou si c'est votre **établissement qui prend en charge vos frais**, merci de compléter le bulletin ci-dessous et de nous le retourner :

Inscription à la journée de formation « Mise en place du menu végétarien en restauration scolaire » les 11 & 12 mars 2021 à Paris pour :

M., Mme, Mlle _____

Etablissement : _____

Adresse : _____

_____ Tél. _____

E-mail _____

Prise en charge financière personnelle par l'adhérent à jour de cotisation 2020/2021 : 505 euros TTC

Prise en charge financière par un tiers payeur ou un non adhérent : 620 euros TTC

Joindre obligatoirement :

- soit le règlement par chèque à l'ordre de l'AFDN

- soit une attestation de prise en charge des frais de formation sur papier à entête de l'établissement payeur